



SECTION  
RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

*Cher(e) sociétaire, cher(e) ami(e),*



*Après les « Olympiades de la jeunesse » qui ont enthousiasmé nos 40 lycéens lors de la grande journée nationale à Paris, place à la remise des prix dans le cadre de l'action « soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle » ! 12 jeunes de notre section, sous statut d'apprentis ou scolarisés en lycée professionnel, ont ainsi été récompensés par la section du Rhône et de la métropole de Lyon (voir article ci-contre), lors d'une belle cérémonie dans le salon d'honneur de la préfecture.*

*Nos actions vont se poursuivre après la pause estivale. Durant cette période, la section reste néanmoins en veille pour assurer la continuité des missions d'entraide et de solidarité, grâce à la permanence effectuée dans chacun des 10 comités qui maillent notre territoire ainsi que par notre déléguée si dévouée, Madame Edith Boivin. Bel été à toutes et à tous !*

*Pascale ROMESTAING*

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTION

Elle se déroulera le **samedi 30 novembre 2024 à 10 heures au lycée Ampère (Lyon 2)**, dans la salle Lorenti (accessible par le quai Jean Moulin). Ce sera l'occasion de vous présenter les bilans d'activités, financier et moral de l'année 2023 et de les soumettre à votre approbation. Cette assemblée est également électorale : nous procéderons à l'élection du nouveau bureau de la section pour un mandat de 3 ans (novembre 2024 à novembre 2027). Toutes les informations (appel à candidature pour le bureau, convocation à l'assemblée et pouvoir) vous seront envoyées à partir du début septembre.

### Sommaire de la lettre

*Le mot de la présidente  
Assemblée annuelle de section  
Soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle  
Sortie culturelle en Isère*

### SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE



**Cérémonie de remise des prix**

Convaincus que l'apprentissage et l'enseignement professionnel sont des voies de réussite malheureusement trop souvent dévalorisées, la SMLH soutient depuis de nombreuses années ces filières qui concourent à l'excellence française. Elles ne doivent plus être considérées comme des voies réservées à des jeunes en situation d'échec mais bien comme des voies de réussite à part entière, débouchant sur des emplois et offrant des perspectives de promotion sociale. C'est dans cet esprit de soutien aux apprentis et aux élèves de l'enseignement professionnel que la section a conduit, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, cette action permettant d'encourager et de récompenser des jeunes gens méritants.

L'appel à candidatures avait été lancé il y a quelques mois, auprès de directeurs de centres de formation et de proviseurs de lycées professionnels, avec le soutien et l'appui efficace de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Lyon (CMA). 12 dossiers de candidatures ont été reçus. Un jury, composé de membres de la section et d'un représentant de la CMA a ensuite auditionné les candidats afin de distinguer 3 lauréats particulièrement méritants, au regard de leur parcours de formation, de leur engagement personnel et de leur environnement social.

### [SITE DE LA SMLH](#)

Retrouvez toutes les actualités de la société des membres de la Légion d'honneur sur ce site.  
Vous pourrez également y mettre à jour vos coordonnées et payer en ligne votre adhésion 2024

## SORTIE CULTURELLE

La section vous propose de participer à une sortie culturelle d'une journée à Crémieu et à Saint-Chef (Isère) **le vendredi 11 octobre 2024**.

Au programme : découverte pédestre (à plat) du centre historique de Crémieu (halle, cloître des Augustins, ruelles médiévales) puis du monastère bénédictin de Saint-Chef. Déjeuner au restaurant (cuisine traditionnelle). Rencontre et échange avec ... ? (Surprise de Michel dévoilée in situ!) et poursuite de la visite de l'abbatiale avec ses fameuses fresques \* et son musée. Retour sur Lyon vers 18h45/19h.



Déplacement en autocar de tourisme.

Prix : 65€ par personne (déplacement, repas et visites compris). Paiement de préférence par virement bancaire (voir RIB) ou par chèque libellé à l'ordre de SMLH section du Rhône et de la métropole de Lyon.

Inscription auprès de Michel NIELLY : par mail : [miclanielly1@orange.fr](mailto:miclanielly1@orange.fr) ou par courrier adressé avec le chèque correspondant à Michel NIELLY 8, rue Gasparin 69002 Lyon.

**Date limite pour s'inscrire : 13 juillet 2024**

Michel NIELLY



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		
Code Banque 10107	Code Guichet 00177	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00317028669		Ci 79
Domiciliation BRED PARIS H. DE VILLE TEL: 01 40 04 77 40		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 7700 3170 2866 979		

\* *36 marches pour accéder à la chapelle de Saint-Chef mais celles-ci peuvent également être admirées par vidéo au musée de l'abbatiale où il y a un ascenseur.*

### Informations légales

#### SMLH

Section du Rhône et de la métropole de Lyon

33, rue Bossuet 69006 LYON

Site internet : <https://rhone-et-metropole-de-lyon.smlh.fr/>

Responsable de la publication :

Pascale ROMESTAING

Rédaction et conception graphique :

Jean-Marie BOUCLY

## SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

### ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)



La cérémonie de remise des prix, organisée conjointement par la section SMLH, l'AMOPA (Association des membres des Palmes académiques) et la CMA, s'est déroulée le mardi 18 juin à 17h30 en préfecture du Rhône. Le premier prix SMLH (chèque de 700€ offert par la section) a été attribué à Berteseg CHINBAT, élève de terminale BAC professionnel « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités », au lycée professionnel Saint-Marc à Lyon 2. Le 2ème prix (chèque de 500€) a été décerné à Rémy SOUCHON, scolarisé en classe de brevet professionnel au lycée professionnel des Arts et des métiers de la coiffure à Lyon 1. Le 3ème prix (chèque de 300€) a été remis à Victor-Hugo DA SILVA SANTANA, scolarisé en classe de CAP pâtisserie au GRETA-CFA du lycée professionnel François Rabelais à Dardilly.

Les 9 autres candidats ont reçu un prix d'encouragement. Tous se sont vus remettre la médaille nationale « Prix SMLH de l'apprentissage » et sont repartis en exprimant leurs remerciements, leur fierté et leur joie, profondément impressionnés par cette reconnaissance inattendue ! Notre mission de soutien à cette voie de formation ne doit pas s'arrêter là : nous souhaitons accompagner chacun de ces jeunes méritants dans la suite de son parcours personnel.



Victor-Hugo DA SILVA SANTANA

Jean-Marie BOUCLY



Rémy SOUCHON

### LA VIE DE LA SECTION ET DES COMITES

Retrouvez toutes les actualités de la vie de notre section et de ses 10 comités, en cliquant sur le lien suivant :

<https://rhone-et-metropole-de-lyon.smlh.fr/>